

Le sujet du manque de médecins fait salle comble

Le Croisic – 250 personnes ont assisté vendredi, à la réunion proposée par un collectif de citoyens qui déplore le manque de médecins dans la commune. Une pétition a été lancée en parallèle.

Vendredi 8 décembre, un collectif de citoyens organisait une soirée consacrée au manque de médecins. Yvon Geoffroy, l'un des membres du collectif, a tout d'abord rappelé que c'est en février que sept Croisicais ont créé un collectif sur l'amélioration des soins de santé.

« Notre objectif n'était pas de s'opposer à l'équipe municipale, mais d'apporter une proposition pérenne et supportable par la ville. Nous avons ensuite rencontré Monsieur Legrand (l'adjoint aux affaires sociales) qui nous a informés des démarches engagées par la ville pour rechercher des médecins libéraux mais sans succès et sans perspectives à court terme. Il nous a fait part de son opposition totale à l'embauche de médecins salariés. »

La maire, Michèle Quillard, a, ensuite informé l'entité qu'elle n'avait pas d'autres réponses à donner que celles exposées par M. Legrand. « Nous avons alors décidé de lancer une pétition et d'organiser la réunion de ce soir. Nous pensons que la meilleure solution pour pallier cette pénurie, c'est de ne plus chercher à attirer uniquement des médecins libéraux, mais d'essayer aussi d'embaucher des médecins salariés comme l'ont déjà fait avec succès de nombreuses communes, notamment Batz-sur-Mer et Saint-Brevin car la pénurie de médecins nous insécurise, nous déstabilise, et nous pénalise. »

« Ce n'est pas une question d'argent »

Parmi les interventions du public, celle de l'élu(e) Françoise Thobie qui a rappelé que la minorité qu'elle représente a posé le problème dès 2020 et a demandé à M. Legrand de bien vouloir constituer une commission constituée d'élus et de personnes du



C'est la salle Olympique-de-Gaugues qui avait été choisie pour accueillir le public.

Photo : OUEST-FRANCE

corps médical et de la société civile. « J'ai encore posé la question lors du dernier conseil municipal, mais ça nous a été refusé. Et ce n'est pas une question d'argent car même si ça en était une, Le Croisic a largement les moyens d'avoir un déficit éventuel de 100 000 €.»

De son côté, une infirmière libérale a également rappelé que « certains patients croisicais ne sont presque plus soignés. Les médecins sont très peu joignables donc on gère nous-même avec les spécialistes. Ce n'est pas notre compétence, mais on le fait parce qu'on a des patients qui sont en souffrance. »

Parmi les solutions, il a été évoqué un partenariat avec la mairie de Batz-

sur-Mer, la création d'une commission et la diffusion de la pétition.

La réponse de l'adjoint aux affaires sociales

Jean-Pierre Legrand, adjoint aux affaires sociales

« Il a été annoncé que l'ARS (Agence régionale de santé) avait classé Le Croisic en zone désertique, c'est faux, elle est classée en zone prioritaire. Aujourd'hui, on a deux médecins. On leur a loué des locaux et ils paient régulièrement leurs loyers, mais concernant leurs horaires, ils font ce qu'ils veulent et on n'a pas à imposer aux gens. Les précédents médecins

sur-Mer, la création d'une commission et la diffusion de la pétition.

Contact : <http://pour-des-medecins-salaries-au-croisic.e-monsite.com>

qui avaient un engagement écrit devaient trouver en parlant des remplaçants, et ce n'est pas de notre faute s'il n'en ont pas trouvé. Et à l'entrée du Croisic, on a bien marqué qu'on était à la recherche de médecins. De plus, on ne peut pas faire cohabiter des médecins salariés avec des médecins libéraux, et si on met des médecins salariés, ça entraîne un investissement d'achat et de construction d'un autre cabinet médical. »